

No of \_\_\_\_\_  
Page/  
N° de page

**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1.  
Voir Section 1.

**STANDARD REQUEST FOR BID**

**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-120001/F.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-120001/F.

Date of Solicitation – Date de la demande

Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :

See Section 2, Article 4.1.  
Voir Section 2, Article 4.1

Destination

See Section 2, Annex A.  
Voir Section 2, Annexe A.

**Instructions:**

**Municipal taxes are not applicable.**

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

**Instructions:**

**Les taxes municipales ne s'appliquent pas.**

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Solicitation No. - N° de la demande	Amendment No. - N° de modification
-------------------------------------	------------------------------------

Solicitation closes – La demande prend fin :  at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier
---	--------------------------

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur

Telephone No. - N° de téléphone  
Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)  
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## TABLE DES MATIÈRES

Section 1 – Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 – Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

## SECTION 1 – INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### **Modalités de la DDS:**

La présente DDS est émise conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) en fauteuils de bureau du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA émis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-120001/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente DDS et en font partie intégrante. Le soumissionnaire s'engage à respecter ces modalités, de même que celles de la présente DDS.

**Processus concurrentiel** ou  **Fournisseur conforme unique**

### **Pour un processus concurrentiel:**

#### **Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants AVEC sa soumission:**

- Les renseignements demandés par le Canada à l'annexe A;

#### **Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada:**

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes:
  1. La liste de prix publiée courante, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada.
  2. Une copie des factures payées pour une qualité et une quantité semblables de biens, de services ou les deux vendus à d'autres clients.
  3. Une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matières directes et des articles achetés, les frais généraux des services techniques et des installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, le bénéfice, etc.
  4. Toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

**Marché général** ou  
 **SAEA**

Achats en vertu de la SAEA :

Contenu canadien

Le fournisseur doit proposer des produits conformes désignés comme répondant à la définition de « contenu canadien » dans son AMA. Le Canada pourrait privilégier les soumissions proposant des produits avec cette désignation.

**Exigences relatives à la sécurité** (Les articles d'Exigences relatives à la sécurité ci-dessous s'appliquent seulement si la Section 2, alinéa 2.1.b. des présentes s'applique.)

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements demandés à l'article 3 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 2.

1. Modalités

- a. Le soumissionnaire doit détenir une cote de sécurité de l'organisation valide, tel qu'indiqué dans l'annexe B.
- b. Les individus proposés par le soumissionnaire et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à l'annexe B.

2. Les modalités de l'article 1 ci-dessous doivent être respectées par le soumissionnaire:

- a.  d'ici la date de clôture de la demande de soumissions;
- b.  d'ici la date de l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat, pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.

3. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour démontrer leur conformité aux exigences relatives à la sécurité.

1. Le numéro de la cote de sécurité de l'organisation valide du soumissionnaire, émise par la DSIC.
2. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est préférable également d'inscrire leur date de naissance, leur second prénom et leur numéro d'attestation de sécurité émise par la DSIC.

4. Pour plus d'informations sur la vérification de sécurité, les soumissionnaires peuvent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la **Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC)** de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fr.html>).

DDS envoyé à:	
Fournisseur nom et adresse: (Ville, province)	
Personne-ressource :	
- Nom :	
- Numéro de téléphone :	
- Courriel :	
- Numéro de télécopieur :	

DDS émis par :	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (UD) : Personne-ressource pour cette demande de soumissions :	Voir la section 2, paragraphe 4.1.

<b>Date de clôture de la DDS - Présentation d'une soumission :</b> Les soumissions doivent être présentées à l'autorité contractante à la date, l'heure et dans le format indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure limites	27 février 2020 14 h 00 HNE
Format de soumission de l'offre	<input type="checkbox"/> Copie papier <input checked="" type="checkbox"/> Copie électronique
À l'adresse de courriel	Isaac.kwan@canada.ca
<b>Demandes de renseignements sur la DDS</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de la DDS à l'autorité contractante au plus tard <b>deux</b> jours ouvrables avant la date de clôture de la DDS. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	3 jours ouvrables

## SECTION 2 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b>	
	Les modalités des parties 6A et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-120001/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
<b>2.</b>	<b>Exigences relatives à la sécurité</b>	
2.1	Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité en annexe B du présent contrat, le cas échéant. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité en respectant les modalités ci-dessous (l'article coché s'applique).	
		<b>L'entrepreneur peut être accompagné; cote de sécurité non exigée.</b>
a.	<input checked="" type="checkbox"/>	IL EST INTERDIT à tout employé de l'entrepreneur de PÉNÉTRER ou de RÉALISER DES TRAVAUX dans des locaux où se trouvent des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS, sauf si l'employé y circule avec un accompagnateur fourni par le ministère ou l'organisme bénéficiant du mandat réalisé.
b.	<input type="checkbox"/>	<b>Cote(s) de sécurité exigée(s).</b> L'entrepreneur doit avoir l'autorisation de sécurité conforme aux exigences énoncées à l'annexe B du présent document.
c.	<input type="checkbox"/>	<b>Il n'y a aucune exigence de sécurité associée à ce contrat.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante / Utilisateur désigné</b>	
	Nom :	Isaac Kwan
	Titre :	Agent d'approvisionnement
	Ministère, organisme ou société d'État :	Services partagés Canada
	Adresse :	180 rue Kent, Ottawa
	Numéro de téléphone :	613-462-7145
	Courriel :	Isaac.kwan@canada.ca

4.2	<b>Responsable du projet</b>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	Numéro de téléphone :	
	Numéro de télécopieur :	
	Courriel :	
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'annexe A, tableau 9	
<b>5. Paiement</b>		
	Mode de paiement	
	<input checked="" type="checkbox"/>	Paiement unique
	<input type="checkbox"/>	Paiements multiples
	Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui précède.	
<b>6. Facturation</b>		
	<p>L'entrepreneur peut soumettre ses factures électroniquement par l'intermédiaire du portail P2P de SPC, conformément à la section intitulée «Présentation des factures» des Conditions générales. Les factures ne peuvent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés. À titre subsidiaire, le contractant peut demander l'autorisation de l'autorité contractante de soumettre des factures en utilisant une autre méthode.</p> <p>Pour les commandes d'achat, la facture de l'entrepreneur doit indiquer le ou les postes et la quantité à facturer.</p> <p>Si l'entrepreneur a soumis un avis d'expédition à l'avance, la facture devrait être liée à cet avis d'expédition à l'avance sur le portail P2P de SPC. L'entrepreneur peut associer plus d'un avis d'expédition à la facture. La facture doit correspondre à la quantité totale et au prix des avis préalables d'expédition.</p>	
<b>7. Contrat de défense (La présente clause s'applique si la case ci-dessous est cochée.)</b>		
	<input type="checkbox"/>	Le contrat est un contrat de défense au sens de la <u><i>Loi sur la production de défense</i></u> , L.R.C. (1985), ch. D-1.

**ANNEXE A**  
**BESOIN et BASE DE PAIEMENT**

Section A des tableaux 1 à 3; Section A des tableaux 4 à 6 si les quantités optionnelles sont requises; tableau 7 dans son intégralité.

Section B des tableaux 1 à 3; Section B des tableaux 4 à 6 le cas échéant; tableaux 8 et 9 dans leurs intégralités.

Dans un contrat subséquent, on entend par « soumission » l'engagement du fournisseur et par « soumissionnaire », l'entrepreneur.

1. Category Selection

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

- Catégorie 1 - Fauteuil de bureau pivotant**
- Catégorie 2 - Fauteuil de conférence pivotant**
- Catégorie 3 - Fauteuil de visiteur**

**Règle de CIUGdC:**

Règle: L'utilisateur désigné doit identifier les CIUGdC en utilisant une ligne séparément pour chaque item dans la table 1. Chaque code de produit CIUGdC sera évalué séparément et plusieurs contrats peuvent être attribués dans un seul appel d'offre.

**Règle concernant les caractéristiques supplémentaires :** Permet aux utilisateurs désignés d'améliorer les caractéristiques des fauteuils. Les caractéristiques supplémentaires s'appliquent aux produits pré-qualifiés uniquement, et fournissent des améliorations non structurelles. Toute caractéristique supplémentaire doit avoir des spécifications techniques

Il incombe à l'utilisateur désigné de justifier l'ajout de caractéristiques à une demande de soumissions. Tous les renseignements justificatifs doivent être conservé au dossier afin de se défendre face aux plaintes au cours du processus d'approvisionnement. Chaque caractéristique supplémentaire doit être ajoutée par l'utilisateur désigné dans l'invitation à soumissionner (DDS ou DP). Les exemples peuvent notamment comprendre mais pas limité au fini, les roulettes (roulettes en chrome) et des tissus de meilleure qualité.

**Règle relative aux produits non disponibles dans le cadre d'un AMA (PND)**

Permet aux utilisateurs désignés d'acheter des fauteuils (**PND**) pour tout au plus 30 % de la quantité combinée ferme pour l'ensemble des catégories. Les fauteuils (PND) sont des fauteuils qui ne sont pas inscrits dans le catalogue des prix et des produits de l'annexe B de l'AMA.

Les fauteuils (PND) doivent avoir des spécifications techniques et des dimensions génériques et doivent comprendre des tolérances et des gammes. Chaque fauteuil (PND) doit être ajouté par l'utilisateur désigné dans l'invitation à soumissionner (DDS ou DP). Les fauteuils (PND) peuvent notamment comprendre mais ne sont pas limités à des tabourets rotatifs ou des fauteuils à utilisation intensive.

Un exemple de 30% de la quantité totale combinée pourrait être:

- Quantités de 100 fauteuils rotatifs de bureau (catégorie)
- Quantités de 50 fauteuils rotatifs de bureau (catégorie),
- Par conséquent: jusqu'à 45 sièges (PND) pourraient être achetés dans l'appel d'offre.

Les utilisateurs qui ont besoin d'aide ou souhaite une révision par l'autorité contractuelle de l'arrangement en matière d'approvisionnement des spécifications de leurs fauteuils (PND) peuvent faire parvenir un courriel à : [TPSGC.PARCNAmobilier-APNCRFurniture.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.PARCNAmobilier-APNCRFurniture.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca) avant de lancer l'invitation à soumissionner. Les spécifications générique des fauteuils (PND) doivent respecter les exigences relatives aux résultats d'essai selon les normes ANSI/BIFMA pour les fauteuils de bureau.

**Tableau 1 – Produits (fauteuils)**

Section A – BESOIN DE L'UD			Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	Description	Qté	Numéro de modèle [L'ajouter s'il ne figure pas dans la section A]	Prix Unitaire Ferme** \$	Total multiplié [Qté x Prix] \$
1	Fauteuil pivotant de bureau et de conférence Marché général	98			
	7OCHABHLAASSALMTIUBF				
	Appuie-tête: Ajustable & pivotant Hauteur du dossier: Dossier haut Support lombaire: Ajustable Accoudoirs: Accoudoirs en "T" ajustables en hauteur, largeur et en inclinaison Profondeur de siège: Réglable Verrouillages du siège et du dossier: Verrouillable ou bloquable en plusieurs positions Mécanisme d'inclinaison: Indépendamment Rembourrage: Revêtement du dossier en tissu respirant/tissu du siège				
	Type de roulette: pour moquette				
* Ne s'applique pas au fauteuil. ** Ne doit pas dépasser le prix unitaire plafond indiqué dans l'AMA.					
Les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de cet énoncé du besoin ne doivent pas dépasser 30 % de la prix ferme des produits du tableau ci-dessus.					
Le fournisseur signe et certifie que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA proposés seront conformes à toutes les spécifications et répondront aux exigences d'essai détaillées à l'annexe E.					
#	Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA	Qté	Numéro de modèle [L'ajouter s'il ne figure pas dans la section A]	Prix Unitaire Ferme** \$	Total multiplié [Qté x Prix] \$
1					
2					
				Total multiplié pour tous les produits :	\$

--	--	--

**Tableau 2 – Produits optionnels (fauteuils)**

Sans objet

*Si applicable, copier, coller ou modifier depuis la table 1.*

**Tableau 3 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'UD					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Emplacement	Qté	Date voulue (AA/MM/JJ)	Heure voulue : *	Le fournisseur livrera les produits à la date et à l'heure ci-dessous**	Prix Ferme \$	Total multiplié (Qté x Prix) \$
1	Services partagés Canada 1285 Baseline (Skyline Tower 2) Ottawa, Ontario, K2C 3S3	98	2020/03/31	En dehors des heures normales de travail			
* Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5. ** Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues.				Total multiplié pour toutes les livraisons :		\$	

**Tableau 4 – Livraison optionnels (fauteuils)**

Sans objet

**Tableau 5 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UD					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
#	Emplacement	Qté	Date voulue (AA/MM/JJ)	Heure voulue : *	Le fournisseur installera les produits à la date et à l'heure ci-dessous**	Prix Ferme \$	Total multiplié (Qté x Prix) \$
1	Services partagés Canada 1285 Baseline (Skyline Tower 2) Ottawa, Ontario, K2C 3S3	98	2020/03/31	En dehors des heures normales de travail			

* Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5. ** Si le fournisseur n'ajoute aucune date ni heure, il accepte de livrer les produits à la date et à l'heure voulues.	Total multiplié pour toutes les livraisons :	\$
---	--	----

**Tableau 6 – Installation optionnelle**

Sans objet

**Tableau 7 – Aspects connexes**

<b>1.</b>	<b>Couleurs de rembourrage</b>	
	Pour chacun des fauteuils énumérés dans le tableau 1 ci-dessus, l'entrepreneur doit fournir à l'autorité contractante dans les deux jours ouvrables suivant l'attribution du contrat, des renseignements sur tous les noms et les couleurs de rembourrage offerts dans la catégorie de couleur précisée. Ces renseignements descriptifs doivent prendre la forme d'échantillons de couleurs ou de documents montrant les couleurs réelles.	
1.1	Dans les deux jours ouvrables suivant la réception de tous les renseignements descriptifs par l'autorité contractante, celle-ci enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de couleurs du Canada pour chacun des fauteuils figurant à l'annexe A.	
	L'entrepreneur livrera les fauteuils correspondant au choix de couleurs du Canada dans la catégorie en question. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b>	
2.1	Plateformes de chargement/Emplacement	
A	Emplacement	Services partagés Canada 1285 Baseline (Skyline Tower 2) Ottawa, Ontario, K2C 3S3
B	Plateforme	Oui
C	Ascenseur	Oui
D	Porte	La porte mesure 84 "de largeur et 108" de hauteur
2.2	Monte-charge	Non (besoin d'utiliser un ascenseur à passagers pouvant être mis en service)
2.3	Autre (préciser)	
<b>3.</b>	<b>Continuité des attestations</b>	
	En présentant une soumission en réponse à la DDS, le soumissionnaire atteste qu'il (et que tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise) continue de se conformer à toutes les attestations ci-dessous énumérées dans les parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire concernant les fauteuils de bureau :	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi	
3.3	Conformité de reconnaissance du fauteuil écologique (ne s'applique qu'aux soumissionnaires dont les fauteuils proposés sont reconnus comme tels dans l'AMA)	
3.4	Conformité du produit	
3.5	<b>Attestation des prix (conformément à l'AMA, Annexe E GMFB)</b>	

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau s'il n'a pas été rempli par le soumissionnaire)**

1	Total des produits (tableau 1)	\$
2	Total des produits <b>optionnels</b> (tableau 2)	\$
3	Total de livraison (tableau 3)	\$
4	Total de livraison <b>optionnelle</b> (tableau 4)	\$

5	Total d'installation (tableau 5)	\$
6	Total d'installation <b>optionnelle</b> (tableau 6)	\$
7	<b>Prix total évalué (de la soumission)* (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6) :</b>	\$
8	Taxes applicables :	\$
9	Montant total estimatif du contrat (7+8) :	\$

\* Lors de l'attribution du contrat, le « Prix total évalué (de la soumission) » devient le « Prix du contrat ».

**Tableau 9 – Représentant de l'entrepreneur**

1.	Représentant de l'entrepreneur pour le soumission at du contrat	
	Nom:	Numéro de telephone :
		Numéro de télécopieur :
		Courriel :
		Autre :

## **ANNEXE B**

### **Exigences relatives à la sécurité**

Les entrepreneurs seront escortés dans tous les locaux

## **ANNEXE C**

### **Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA**

Cette annexe comprend les spécifications, les certifications des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA faisant partie de l'énoncé de besoin.

#### **1. Spécifications**

Les produits non disponibles dans le cadre d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) doivent avoir des spécifications génériques et les dimensions doivent comprendre les tolérances et les plages nécessaires. Les utilisateurs désignés ne doivent pas utiliser les brochures ou les spécifications d'un fabricant dans leurs documents d'invitation à soumissionner.

#### **2. Attestation**

##### **Conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA**

Le fournisseur atteste que tous les produits non disponibles dans le cadre d'un AMA sont conformes à l'ensemble des spécifications et qu'ils répondent aux critères d'essai énoncés dans cette annexe selon le cas.

##### **Attestation de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA**

Le fournisseur garantit que le certificat de conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA qu'il a présenté avec sa soumission est exact et complet. Le fournisseur doit conserver des dossiers et des documents adéquats concernant la conformité des produits non disponibles dans le cadre d'un AMA et les critères d'essai dans cette annexe selon le cas. Il ne doit pas, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du responsable de l'AMA, se débarrasser de ces dossiers et de ces documents avant la date d'expiration du contrat ou de la garantie, selon l'échéance la plus éloignée. Au cours de cette période de rétention, tous les dossiers et documents devront être en tout temps accessibles pour des vérifications, inspections et examens par les représentants du Canada, qui pourront en tirer des copies ou des extraits.

En outre, le fournisseur doit permettre aux représentants du responsable de l'AMA d'accéder en tout temps, durant les heures de travail, à tous les lieux où une partie des travaux est exécutée. Les représentants du responsable de l'AMA peuvent procéder à leur gré à des examens et à des vérifications des travaux. Le fournisseur doit fournir toute l'aide nécessaire aux représentants du responsable de l'AMA et leur permettre l'accès aux installations, aux pièces d'essai, aux échantillons et aux documents dont ils peuvent raisonnablement avoir besoin pour mener leur inspection, ce qui peut également inclure la soumission de documents de rapport sur les essais, mentionnés à l'Annexe D. Le fournisseur doit faire parvenir les pièces d'essai, les échantillons ou les documents, qui peuvent aussi être des lettres de certification de laboratoires, aux personnes ou aux lieux désignés par les représentants du responsable de l'AMA.